

Actu locale | Vallée du Rhône

LUZINAY

Un projet de cour “oasis” à l’école Paul-Germain

Propos recueillis par Françoise Granjon



Annie Bec, adjointe aux affaires scolaire et Christophe Charles, maire, dans la cour de l'école actuelle, vers les jeux de sable. Photo Le DL/F.G.

Un projet municipal va concerner, à Luzinay, les jeunes écoliers de l'école Paul-Germain : celui de l'extension de la cour pour une cour “oasis”, actuellement à l'étude. Annie Bec, adjointe aux affaires scolaires, et le maire Christophe Charles, font le point sur son avancement.

Quel est ce projet de cour oasis ?

Annie Bec : « C'est un engagement fort pour nos enfants. Nous sommes accompagnés par Laurent Barjat, architecte et concepteur de notre école. Il s'agit de l'extension de la cour. Avant d'envisager une éventuelle extension du restaurant scolaire, il est primordial de lancer l'extension de la cour. Cette demande émane des enseignantes, de la directrice, des représentants des parents d'élèves. C'est pourquoi nous avons orienté nos efforts vers ce nouveau projet. »

Quelles sont les étapes réalisées ?

« Dès 2024 des réunions de travail. En 2025 des réunions de travail avec la directrice de l'école, les élus, l'architecte et notre secrétaire générale, une information au conseil d'école, un point avec la commission scolaire municipale. Une concertation avec les enseignants, parents

d'élèves, DDEN, avec présentation du projet par l'architecte, et à tous les élus. Une information détaillée dans le Luzinay Mag. »

Quel est l'objectif ?

« Réaménager la cour actuelle de 900 m², majoritairement recouverte d'enrobé, source de chaleur, pour la transformer en cour oasis. Avec création d'îlots de fraîcheur et extension de 700 m². Ce projet s'appuie sur un cahier de recommandations spécifique à la transformation des cours d'école en cours oasis. Le bureau d'architecte a détaillé ce travail. Une étude de faisabilité pour la gestion des eaux pluviales a été réalisée : rétention des eaux de pluie dans une cuve de 14 m², laquelle pourra servir pour le futur projet de pump track qui serait installé sur l'autre partie du terrain de bosses. »

Quelles sont les prochaines étapes ?

« Le projet sera inscrit au budget primitif 2026, avec travaux envisagés pour l'été 2026 ou Toussaint. Les demandes de subventions seront déposées et le département de l'Isère, étudiera la demande lors de la conférence territoriale. »

Et l'extension du restaurant scolaire ?

« Cette étude est prête à être mise en œuvre si nécessaire. Les projections du nombre d'élèves en primaire indiquent une évolution de 297 enfants en 2024 à 220 en 2028. Baisse en concordance avec la projection nationale et la diminution de la natalité. Il n'est pas jugé utile de programmer une extension du restaurant scolaire à ce jour. Nous disposons de l'avant-projet sommaire (APS), nous permettant d'être prêts à toute éventualité. »